



SGT BREXIT

PROCÈS- VERBAL

09.11.2020

CONVENORS	Patrick Van Cauwenberghe (MBZ) & Jeroen Sarrazyn (AGD&A)
SECRÉTAIRE	Jeroen Sarrazyn(AGD&A)
PRÉSENTS	<p>Alain Muyshondt- AGD&A Annie Vanherpe - AGD&A Abram Opdebeeck – Essencia Aldona Akkermans – CRSNP Ann Devriese- BCA Bart Engels - AGD&A Caroline Gubbi – Forward Belgium Daan De Vlieger – Vinum & Spiritus Diederik Bogaerts– ICC Belgique Dimitri Serafimoff, Forward Belgium (Portmade) Diederik Bogaerts (KPMG) Dorothy Cardoen AGD&A Dorien Clauw - BOSA Dorothy Verthé – CRSNP Floris Van de Vijver – AGD&A Gilles Suply - Voka Griet Mahieu - AGD&A Hein Forcé– AGD&A Herman Van Cauwenberghe – AGD&A Ilse Eelen– AGD&A Immlé Destaercke – AGD&A Jan Bayart- SPF Affaires étrangères Jan Maes – ASV Jan Mariën – GSF Jan Robbroeckx – Umicore Jan Vanseghbroeck – AFSCA Jan Van Wesemael- Alfaport Jessy Van Aert – Essencia Jim Styleman – CRSNP Jef Hermans (Portmade) Jeroen Sarrazyn– AGD&A Jo Lemaire – AGD&A Joan Bremers – ECS2XL Joelle Delvaux – AGD&A Joeri Vanhaerens - C.RO ports Joffrey De Cock – EY Johan Van den Broele – PO Ferries Johnny Vantorre – C.Ro ports Jos Poets – Tessengerlo Group Jurgen Decloedt – RX Seaport Karen Ramaekers – Agoria Kevin Verbelen – Agoria Kristin Vankesteren – Stefan – Port d’Anvers Kristian Vanderwaeren- AGD&A Kristof Vranckaert– AGD&A Michel van Giel – ADON Michel Lequeu– AGD&A Patrick Van Cauwenberghe– Port de Zeebruges Pieter Verhelst - Boerenbond Raymond Troch - ICO Sophany Ramaen– AGD&A Sylvie Groeninckx – Fedustria Stijn Op de Beeck – Air Cargo Belgium Vera Jansegers– AGD&A Werner Rens- AGD&A Yves Melin – Reed Smith</p>

Point 1 à l'ordre du jour : état des lieux concernant la préparation de la douane

Recrutements

Les recrutements par l'AGD&A sont pratiquement terminés, certainement en ce qui concerne les services de première ligne (372 des 386 fonctions Brexit sont remplies)

ICT

Les modifications apportées aux PLDA et NCTS sont entrées en production avec succès. Les tests de capacité ont été positifs. Seul le système de courrier électronique connecté au NCTS nécessite encore quelques ajustements.

Point 2 de l'ordre du jour : Déroulement des négociations du Brexit

Le Royaume-Uni et l'UE négocient sans relâche depuis le 22 octobre. Le dernier cycle de négociations, décrit comme « make or break », a débuté le dimanche 8 novembre. Les discussions sont plus constructives, mais l'équipe de l'UE prévient qu'un accord n'est pas prêt d'être conclu. Des progrès ont été réalisés en matière de coopération judiciaire, mais les points d'achoppement classiques subsistent.

- Level playing field (aides d'État)
- Le règlement des litiges et le rôle de la Cour de justice européenne
- Pêche

La douane belge rappelle qu'il faudra continuer à remplir les formalités douanières après la fin de la période de transition.

L'accord de retrait, y compris le protocole sur l'Irlande du Nord, est un document contraignant. Le service législation note que seul le CDU a une valeur juridique.

POINTS D'ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Point d'action 1 : tenir le secteur informé des négociations sur le Brexit et des attentes	Jeroen Sarrazyn, Kristof Vranckaert, en collaboration avec les Affaires étrangères	continu

Point 3 de l'ordre du jour : Communication en amont de l'échéance

La Commission européenne a lancé une [campagne en ligne](#) avec des check-lists, orientations, communications, etc.

L'AGD&A prévoit de publier un communiqué de presse pour rappeler aux entreprises leur obligation de remplir les formalités. Ce communiqué sera suivi d'un courrier à l'intention de 7000 entreprises qui ont déjà reçu leur numéro EORI.

Ensuite, en décembre, une campagne sera adressée aux voyageurs.

Point 4 de l'ordre du jour : Envois de consolidation

La question de la consolidation a déjà été citée dans le point Divers dans le SGT Brexit et a été reprise par le sous-groupe de travail Consolidation.

Reste surtout à savoir comment les MRN sous-jacents de la version consolidée seront validés en cas de sortie. À cet égard, il est important que tous les MRN soient inclus dans la notification d'arrivée et/ou enregistrés dans le PCS du bureau de sortie, avec une référence au numéro du conteneur ou au numéro d'inscription + plaque d'immatriculation (remorques) ou éventuellement à la lettre de transport aérien (fret aérien). De cette manière, la constatation de sortie s'appliquera à tous les NRM sous-jacents des documents d'exportation.

Pour les consolidateurs, il est important de savoir si les MRN sont valables. Dans l'idéal, cela se fait avec une fonction « dashboard » d'un PCS, mais une méthode déjà opérationnelle consiste à envoyer un IE507 temporaire, qui doit être annulé par la suite. Toutefois, cela n'a pas encore été testé auprès des bureaux de sortie étrangers.

Les détails concernant ce processus se trouvent dans le document « [méthode de travail consolidation](#) » qui sera disponible sur le site internet du forum national

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Point d'action 1: suivi du déploiement de la consolidation de la méthode de travail	Jeroen Sarrazyn, en collaboration avec Dorothy Cardoen	permanent

Point 5 de l'ordre du jour : protocole sur l'Irlande du Nord

Droits à l'importation

Le protocole sur l'Irlande du Nord fait partie de l'accord de retrait. Un comité mixte se penche sur de nouvelles règles.

Ni les droits de douane ni les mesures commerciales restrictives entre les États membres de l'UE et l'Irlande du Nord ne seront appliqués. L'Irlande du Nord fait partie du territoire douanier britannique, mais en pratique, elle sera traitée comme un État membre de l'UE parce que la législation européenne continuera à y être appliquée.

Formalités

Le groupe s'est accordé pour qu'il n'y ait probablement aucune formalité concernant le commerce entre l'Irlande du Nord et l'Union européenne, y compris la République d'Irlande, mais l'AGD&A ne peut encore le confirmer.

Services de ligne reconnus

Les services de ligne reconnus entre la Belgique et l'Irlande sont encore possibles avec toutes les facilités (par exemple le statut d'union par le biais d'un manifeste) et obligations y afférentes. Une escale dans un port britannique n'est pas possible.

ENS

Il n'existe aucune exception à l'obligation ENS. Exemple du cas États-Unis → BE → R-U → IR : ENS en BE en tant que premier port d'escale. Si des marchandises sont rechargées sur le navire au Royaume-Uni, un nouveau ENS devra être envoyé au port irlandais, qui est un nouveau premier port d'escale pour ces marchandises.

Codes document unique

La Note générale de AGD&A contient une référence aux codes XI/XU. La Commission a établi des règles plus détaillées et il est évident que le code XU ne sera pas utilisé dans un contexte douanier.

Le code GB sera d'application, sauf si le code XI est nécessaire pour opérer une différenciation. Ainsi, les numéros EORI de l'Irlande du Nord contiendront XI au lieu de GB

Envoi d'un EX

Les membres demandent s'il est encore possible de créer un document EX (ou EU/COM) pour un envoi en Irlande du Nord.

Divers

Envois en transport au moment de la fin de la période de transition

Les opérateurs de l'UE ne peuvent pas introduire de déclaration EX avant le 1^{er} janvier 2021. Par conséquent, des envois se retrouveront dans les bureaux de sortie sans document. Un exemple de ce cas de figure est un envoi qui part de l'Italie le 29 décembre et arrive à Zeebrugge le 1^{er} janvier.

Les orientations de l'UE fournissent des explications concernant les transports qui ont déjà été déployés mais cela ne semble pas être lié à cette situation. L'Administrateur général de l'AGD&A a prévu une concertation avec la Commission pour aborder entre autres ce sujet.

Réduction de la garantie globale

Les membres demandent si l'application de la réduction de la garantie globale à 30 % est déjà techniquement possible pour les prestataires de services OEA.

Garantie globale de transit art 84 CDU (règlement délégué)

Les membres demandent s'il est possible d'obtenir une dispense de caution pour le transit sur la base de l'article 84 du règlement délégué du code des douanes ?

La prochaine réunion aura lieu le 14 décembre 2020 à 14h (via MS Teams).